***Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne***
**de l'abbé Alphonse Angot**

## **Plessis-Buret** (le) - Tome III

**Plessis-Buret** (le), f. et ancien château, c$^{ne}$ de *Sainte-Gemmes-le-Robert,* à 1.800 m. S. du bourg. — *Le visconte du Plesseis Buret,* XIV$^{e}$ s. (Rymer, t. III, p. 536, 547). — *Depuis le Plesseis Buret jusques en Bretaigne,* 1363 (Arch. nat., JJ. 101, f. 28). — *Le capitaine du Plessis Buiret,* 1364 (Rev. du Maine, t. V, p. 116). — *La chastellenie du Plessis Buret,* 1581 (Tit. du Plessis-Buret). — *Le Plessis,* chât., étang, forge ; *Buret,* chât., étang, forge (Jaillot). — *Le Plessis-Buret,* f. (Cassini). — Châtellenie mouvante de Sainte-Suzanne et de Sillé ; augmentée par acquisition des fiefs de Sourches et des terres de Crun et de Dommier. Contre les seigneurs de la Cour de Sainte-Gemmes et de Villiers, Jeanne Hérisson se fit reconnaître dame de Sainte-Gemmes en 1527, et de nouveau, au siècle suivant, le comte de la Suze affirma dans un mémoire qu'ayant seul le droit de châtellenie, il devait avoir « prééminence avant ses vassaux en l'église de Sainte-Jamme » ; il invoquait en outre « les littres ou ceinctures funèbres de l'église » armoriées : « d'argent à un hérisson d'or et de gueules, à une croix d'argent ; — d'azur à une croix de gueules chargée de cinq crouzilles d'argent et environnée de seize aiglerons ; — d'argent traversé de fusées de gueules au premier et dernier quartier. » Ce sont là des lectures bien fautives, mais dans lesquelles on reconnaissait néanmoins les armoiries des anciens seigneurs du Plessis-Buret.

Bourjolly ne parle de rien moins que d'un château du P.-B. ruiné par les Normands. On doit le lui laisser pour compte. Mais il est bien vrai qu'au XIV$^{e}$ s. c'était une place forte occupée par les Anglais et qui devait être rendue en vertu du traité de Brétigny. La solution se fit attendre. Le 22 juin 1364, le duc d'Anjou donnait enfin mission à Amaury de Craon de traiter avec Pierre Dusiex ou Dyzeux, capitaine du Plessis-Buret, pour la reddition de cette place et de celles de Crèvecœur et du Layeul. Le traité ne fut signé que le 1$^{er}$ juillet 1365, à Sablé. Les Anglais recevaient une somme de 22.000 francs, dont 5.000 versés au sire de Laval ; le sire d'Assé, Brisegault de Couesmes, Guillaume du Plessis et Hue Le Gros servaient d'otages, mais à condition d'être gardés seulement dans le boile du Plessis-Buret. sans être « mis en fer ne en sept ». Crèvecœur et le Layeul devaient être rendus dès le jour de la remise des otages et leur garnison amenée au Plessis-Buret. Le capitaine Dusiex donnait lui aussi des otages qui, retenus à Mayenne, ne seraient rendus à la liberté qu'après l'évacuation du Plessis-Buret et le retour à Sablé des gentilshommes qui devaient le conduire lui-même, ses compagnons et sa chevance à Blain, à Guérande ou ailleurs à pareille distance. Il n'est pas certain que cette convention ait été exécutée sur l'heure.

S'il reste quelques parties de l'ancienne place forte, ce doivent être la tour, dont la base est encore visible dans un jardin, et le couloir voûté qui conduit dans la même direction. Quant aux bâtiments actuels, ils ne datent pour l'ensemble que du XVI$^{e}$ s. ; encore le logis a-t-il été modifié par des appropriations bien plus récentes. La cour carrée est close de trois côtés par ce logis et les servitudes. Au midi, un mur solide la séparait des douves et de l'étang. Le portail est de forme ogivale. Au levant, une grande salle servant maintenant d'étable, dont l'un des pignons était aussi éclairé par une fenêtre en arc brisé, servit, dit-on, de prêche. N'était-ce point plutôt, au moins à l'origine, une chapelle catholique ? Une petite fenestrelle se voit dans la muraille, et le curé de Sainte-Gemmes écrivait en 1777 qu'on y distinguait des peintures murales.

A la fin du XVIII$^{e}$ s., il y avait encore traces des forges indiquées sur la carte de Jaillot ; la fenderie était près du moulin de Poillé.

*Seigneurs* : Colet Buret, cité aux francs-fiefs de Sainte-Gemmes en 1312, marié à Béatrix du Boiscornu, eut pour gendre Jean Le Maire de la Merrerie, 1350. — Guillaume Buret ou du Plessis donne une place de maison et trois journaux de terre à Geoffroy de la Giraie, 1368. — Il n'y a guère d'apparence à identifier le Plessis-Buret avec le « manoir du Plesseiz assis en la paroisse de Sainte Gemme », donné par Jean Hubert à Olivier de Clisson, puis confisqué par Philippe de Valois en 1343, au profit de Jean, son fils, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine, qui en gratifia Alix de la Ville-au-Fourrier, veuve de Geoffroy Chaloigne, chevalier, 1345 (A. Ledru, *La Maison de Broc,* p. 389). — Huet de Saint-Berthevin. — Robin Hérisson, gendre du précédent d'après un mémoire du XVII$^{e}$ s., 1367, 1393. — Thibault H., mari d'Isabeau de Saint-Mars, 1405, 1422. — Jean H., mari de Marguerite de la Jaille, en conflit avec le seigneur de Villiers, 1454, 1457. — Pierre H. épouse en cour de Beaupréau, le 30 avril 1481, Jeanne de Laval, fille de Jean de Laval, seigneur de Brée, et de Françoise Gosselin, † 1484. — René de la Jaille, fiancé en 1494 à Jeanne Hérisson. Le 6 octobre 1498, Marguerite de Lorraine, dame de Sainte-Suzanne, lui fait remise du rachat du Plessis-Buret, « en faveur des bons et grans services » que lui avait faits Hardouin de la Jaille, son oncle. Veuve le 13 octobre 1515, Jeanne Hérisson épousa en 1517 Gabriel de la Châtre et vivait en 1547. Sa tombe en granit se voyait dans l'église au milieu du XVII$^{e}$ s. — Claude de la Jaille, fille puînée, 1549. — N. de la Jaille, frère de ladite Claude, mari de Madeleine de Montgommery. — Olivier de la Saussaie, sieur de Boiséon, trésorier des menus plaisirs du roi, par acquisition pour 30.000 ℔ de Gabriel d'Apchon et de Françoise de la Jaille, 9 juillet 1558. — Nicolas de Champagne, mari de Françoise de Laval, petite-fille de Jeanne Hérisson et fille de Guy de Laval et de Claude de Laval, par retrait ou rétrocession, 31 décembre 1563. — Louis de Champagne, 1581, 1631 ; Charlotte de Roye de la Rochefoucault, sa veuve, 1637. — Gaspard de C. et ses frères et sœurs, mineurs sous la tutelle de Jean du Moulin, seigneur de Châtillon, 1638, 1669. — Laurent de Berthemet, maître des requêtes du roi, par adjudication du 29 juillet 1686. — Louis de la Chapelle prend à rente du précédent, 26 décembre 1700, mari de Jeanne Bouessay, d'où Nicolas-René, baptisé à Sainte-Gemmes, 1704. — René de la Porte, mari de Jeanne Greffin, acquéreur le 9 septembre 1705, † 1707. — Thomas-René de la P., 1722, capitaine des gardes de la Prévôté de France. — Françoise de Blanchardon, sa veuve, demeurait au Mans, 1751. — François-Louis de la P., mari de Gabrielle-Perrine-Renée Jouye des Roches, propriétaire indivis, 1779, 1781. Gabrielle-Louise, sa fille, épousa Jean-François Dudevant, éleva maternellement le fils naturel de son mari et devint ainsi la belle-mère d'Amandine-Lucine-Aurore Dupin (George Sand).

Tit. du Plessis-Buret, de la Cour de Sainte-Gemmes. — Bibl. nat., fr. 8.736 ; P. O., au mot Hérisson. — Arch. nat., P. 1.334/6 ; 1.343, f. 10. 14 ; JJ. 217, f. 140. — Arch. de la S., B. 168, 300, 551 ; H. 1.146. — M$^{le}$ de Beauchesne, *La Roche-Talbot.* — Le Paige, *Dict. du Maine,* t. I, p. 419. — A. Ledru, *Le château de Sourches,* p. 77, 81, 320. — Gérault, *Notice sur Evron,* p. 233, 235, 243, 270. — *Prov. du Maine,* t. VIII, p. 231.